

COUPE REGIONALE et CHAMPIONNAT REGIONAL
COMITE FFC OCCITANIE – Pyrénées Méditerranée
VTT - FOUR CROSS (4X)



REGLEMENT 2018

1 Définition :

Le 4X est une Compétition qui consiste en une série de Courses ou 4 pilotes s'affrontent dans un parcours commun de type descente courte.

Le chronométrage n'est utilisé que pour les qualifications.

Le championnat FFC OCCITANIE de VTT Four Cross est organisé sur une épreuve, couplé ou non avec une manche de la coupe régionale de 4X le matin.

Tout Compétiteur, Dirigeant de club ou Organisateur est censé connaître ce présent règlement et à s'y soumettre sans réserve.

2 Participation :

L'Épreuve est ouverte seulement aux licenciés FFC, des cartes à la journée pourront être délivrées sur le site sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition et pour les mineurs d'une autorisation parentale.

Les titulaires d'une « carte journée » ne participeront pas aux titres. Seuls les Licenciés FFC du comité FFC d'Occitanie disputeront les titres de Champions Régional.

3 Titres & Catégories :

Champion(s)(nes) d'Occitanie de Four Cross (4X) :

- Hommes 19 ans & plus (Seniors)
- Jeunes 18 ans & moins (Cadets / Juniors)
- Scratch Dame (si 4 engagées au moins)
- Masters (si 4 engagés au moins)

Néanmoins il peut y avoir 5 courses distinctes :

- Jeunes « Kids »
- Cadets / Juniors
- 11 à 14 ans dans l'année
- 15 à 18 ans dans l'année

- Seniors
- Masters
- Dames
- 19 ans & plus dans l'année
- 40 ans et plus dans l'année
- 15 ans et plus dans l'année

Si le nombre de participant le permet (6 de chaque catégorie au minimum), il est conseillé de prévoir une séparation des catégories Cadet et Juniors.

4 Parcours :

Le circuit pourra au préalable être visité et devra être approuvé par un collègue représentatif du comité régional, des organisateurs et participants licenciés.

Le président du jury des commissaires pourra imposer à l'organisateur des modifications de parcours, des accessoires de sécurité, du balisage avant et pendant l'épreuve.

Une notice d'information devra être affichée au départ et à l'arrivée du parcours dès la veille de l'épreuve.

La configuration du parcours doit être suffisamment ouverte pour autoriser les dépassements, il doit être suffisamment large pour permettre aux 4 pilotes de se positionner cote à cote.

Il doit être aussi un mélange de sauts, de bosses, de virages relevés ou à plat, de creux, de tables naturelles et autres figures spéciales.

Les 10 premiers mètres doivent être libres de tous obstacles, ils seront marqués de lignes blanches matérialisant 4 couloirs que les pilotes devront respecter.

La piste sera entièrement balisée et les piquets matérialisant le parcours devront être d'une hauteur suffisante pour que les concurrents puissent identifier les limites de piste.

La dernière porte doit être à 10 mètres ou plus de ligne d'arrivée.

La durée moyenne de course doit se situer entre 30 et 45 secondes.

5 Engagements :

Les droits d'engagement sont laissés libres à l'organisation sans toutefois dépasser **15 €** pour les licenciés FFC.

Pour les non licenciés, l'organisateur devra obligatoirement émettre une licence à la journée.

Il sera demandé **8 euros** pour régler cette licence à la journée.

Un organisateur est libre de refuser des non-licenciés pour son épreuve.

Les pilotes peuvent s'engager par courrier, email en ligne ou sur place. L'organisateur devra éditer une feuille d'émargement. Les engagements devront spécifier le numéro de licence, la date de naissance, la série et la catégorie ou série courue. Le Pilote ne pourra utiliser que son nom de club et/ou de team officiel FFC ou UCI.

Les commissaires officiels, à leur discrétion, pourront autoriser le départ de pilotes non-engagés. Dans ce cas il pourra être perçu une somme supplémentaire du montant de l'engagement qui sera versée à l'organisateur.

5bis DROITS, ASSURANCE et REVERSIONS :

5b-1 Droits 125 euros
Assurance 120 euros
Assurance 15 euros
Soit un total de **260 €** (258 € en 2017) à verser au comité régional.

5b-2 Droits de réversions (demandez la fiche au comité), versé au comité le premier jour ouvrable suivant la course avec le classement de l'épreuve, ils sont de **6.00 €** par coureur à partir de cadets (*pas de changement par rapport à 2017*).

6 Commissaires et Signaleurs :

Le comité régional désignera les deux commissaires officiels plus éventuellement des aides commissaires ou des commissaires stagiaires.

Les signaleurs devront être présents à partir des essais officiels en nombre suffisant, se faire reconnaître facilement et disposer de moyens sonores et de transmissions pour avertir le danger ou les accidents.

7 Accueil et Contrôle administratif :

L'accueil et le contrôle administratif des pilotes se déroulera le jour de l'épreuve jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Les pilotes devront présenter leur licence FFC de l'année avec certificat médical aux commissaires ainsi qu'une pièce d'identité (CI, PC Passeport);

Ils finiront le paiement de leur droit d'engagement puis émargeront. Alors l'organisateur leur remettra le dossard, l'autocollant ou la plaque de cadre et les indications du circuit.

8 Matériel et vérifications techniques :

Les VTT aux normes en vigueur devront être équipés de roues de 24 à 29 pouces (normes UCI).
Pour les « kids » le type de vélo est libre.

L'état des VTT sera vérifié (freins, cadre, embouts de guidon bouchés, cornes enlevées pneus, etc.) par un commissaire avant le départ des manches.

Un VTT ne présentant pas toutes les normes de sécurité, ne pourra être admis à prendre le départ d'une manche.

Les pilotes peuvent changer complètement de matériel entre chaque manche.

Les pilotes sont responsables de la conformité aux normes en vigueur de leur matériel.

9 Equipement du pilote :

Sont obligatoires aux essais officiels et en course pour tous les pilotes.

- Le port du casque intégral monobloc
- Une protection dorsale homologuée.
- Des genouillères
- Des gants longs

Tout pilote n'ayant pas l'équipement complet se verra refusé le départ de la manche.

10 Essais :

REPERAGES : L'accès à pied du parcours doit être possible la veille après-midi et le matin de l'épreuve pour des repérages et non pour des essais. L'organisateur n'assume ni sécurité, ni responsabilité pendant ces repérages.

ESSAIS NON CHRONOMETRES : Le jour de la course. **Seuls les pilotes ayant leur plaque pourront faire des essais.**

L'organisateur devra assurer la sécurité comme pour la course. Les pilotes arrêtés devront ne pas rester sur la piste.

Une Reconnaissance au moins est obligatoire (L'organisateur doit veiller à un marquage par le commissaire départ).

11 Qualifications Chronométrées :

ORDRES de DEPART : La présentation au départ des manches se fera par rapport à la liste établie par les organisateurs ou selon leurs instructions.

PENDANT LA MANCHE : Un pilote ayant reçu le top départ et étant parti ne pourra recommencer son départ pour quelque raison personnelle que ce soit sauf décisions exceptionnelles des commissaires pour les événements suivants :

- piste obstruée par un accident ou événement extérieur
- défaut de chronométrage

Les Commissaires pourront appliquer une pénalités de 1 à 10 secondes sur le temps de qualification (selon longueur de la course) si :

- Retard au départ dans l'ordre établi par l'organisateur
- Pilote arrivant avec un équipement incomplet à l'ordre de départ prévu

Si deux courses/manches sont organisées le même jour, il est conseillé d'organiser deux séances chronométrées (une par course/manche) ; Néanmoins l'organisateur est autorisé à ne faire qu'une séance chronométrée si le planning et délais de course ne permettent pas d'organiser deux séances.

Le cas échéant, les coureurs devront être prévenus AVANT la séance chronométrée.

Il est suggéré de ne pas éliminer de coureurs à l'issue des qualifications chronométrées (voir point 13)

12 Déroulement d'une manche à 4 (ou trois) :

Les Pilotes se présenteront sur la grille de départ dans l'ordre des temps de qualifications. Ils se placeront ou ils le souhaitent sur la grille de départ

Le Départ se fera arrêté, si un morceau de roue dépasse la ligne ou grille de départ avant celui-ci, le pilote pourra être disqualifié.

Les ordres de départ seront : « Prêt » suivi d'un « Go » avec abaissement de la grille ou sifflet du commissaire. Le commissaire au départ est seul habilité à juger d'un faux départ.

Si une grille de départ mécanique n'est pas utilisée, les coureurs peuvent demander à une personne de leur choix de leur tenir la roue arrière pendant la procédure de départ.

Sur les 10 premiers mètres matérialisés en 4 couloirs les pilotes devront rester dans leur couloir initial sous peine de disqualification ou rétrogradation..

Les Pilotes doivent enrouler les différentes portes sans les enfourcher. En cas de sortie de parcours le pilote devra revenir au point de sortie pour finir son parcours, sinon il sera disqualifié.

Classement de la manche : Dans l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée sous réserves de déclassement puis les Pilotes ne pouvant franchir la ligne qui auront fait le plus de parcours, puis les disqualifiés.

13 Déroulement des tableaux jusqu'aux Finales :

Il est conseillé de faire en sorte que chacun puisse rouler toute la journée et non pas d'éliminer à tout pris les pilotes.

Si le nombre de participants ne permet pas d'avoir quatre pilotes par tour, des départs à trois sont possibles.

En fonction du nombre de coureur, les organisateurs sont autorisés à organiser des manches intermédiaires permettant aux meilleurs coureurs de remplir les manches de poules finales et aux autres de participer.

Par exemple, si 20 pilotes sont inscrit, il est suggéré d'organiser au moins deux manches (avec les 8 plus mauvais temps de qualification) pour obtenir les 4 meilleurs pilotes permettant de compléter une grille de départ à 16 pilotes...

Les carrés de coureurs seront formés par rapport aux temps du chrono, afin de veiller à ce que le coureur le plus rapide et le deuxième au classement qualificatif puissent seulement se rencontrer en finale.

En plus de la finale, une petite finale opposera les quatre perdants de la demi-finale, en vue d'attribuer de la cinquième à la huitième place.

La formule utilisée sera une qualification directe des deux premiers de chaque carré. *Une consolante pourra être mise en place pour les éliminés.*

14 Procédure d'avertissement, de Disqualification & Expulsion :

Un Système de Cartons est à la disposition du commissaire en chef .

- **Carton Jaune** : Présenté à un concurrent ayant causé un danger à un autre concurrent sans intention maligne. deuxième carton jaune vaudra rouge avec suspension d'une éventuelle manche suivante.
- **Carton Rouge** : Présenté à un pilote disqualifié pour comportement dangereux, ce carton rouge sec vaudra aussi une suspension d'une manche suivante

15 Réclamations :

Les réclamations devront être formulées par écrit et signés du coureur ; s'il est mineur elle devra l'être aussi par le président du club ou à défaut par le responsable VTT du club.

Les réclamations concernant la course devront être déposées aux commissaires dans un délai de 5 minutes après l'arrivée du pilote réclamant.

Les réclamations concernant le classement devront être présentées aux commissaires dans un délai de 30 minutes après la publication des résultats provisoires.

Le collège des commissaires règle les différents immédiatement en se réunissant sur place.

16 Classements :

16-1 Par catégories; Il sera calculé grâce à l'ordre d'arrivée des coureurs (1^{er}, second...) et ce pour les huit premier places (quatre finalistes et quatre participants de la petite finale) ; ceci permettra d'attribuer les huit premières places. Après les huit premiers, les coureurs seront classés en fonction de leur temps chrono. individuels.

16-2 Le classement sera affiché dans les 30 minutes suivant l'arrivée du dernier concurrent.

16-3 Le classement de chaque épreuve sera transmis au correspondant chargé du classement général de la coupe régionale dans les plus brefs délais.

Pour 2017 ce correspondant est Patrice Afflatet patrice@calvissonvtt.com

16-4 Pour chaque épreuve, le classement doit comporter, au minimum : **Classement – Nom – Prénom – Catégorie – Sexe – Club – n° de licence**

16-5 Si deux courses sont organisées le même jour, deux classements distincts devront être établis.

17 Comptage des points :

17-1 Le barème : par catégories

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	8	54	15	33	22	19
2	88	9	50	16	31	23	17
3	80	10	47	17	29	24	15
4	74	11	44	18	27	25	13
5	68	12	41	19	25	26	11
6	63	13	38	20	23	27	9
7	58	14	35	21	21	28	7
5 points à tous les suivants							

- 17-2 Le classement général, par catégorie, s'effectuera par attribution et addition des points obtenus à l'issue **de chaque manche et de chaque épreuve** de la coupe régionale. Le classement général tiendra compte de l'ensemble des courses, un joker sera attribué par tranche de quatre courses. Le classement sera donc établi sur les 3 meilleures manches s'il y a trois courses, trois s'il y en a quatre, quatre s'il y en a cinq, quatre s'il y en a six, etc... En cas d'égalité, les concurrents seront départagés en fonction du nombre de places de 1^{er}, de places de second...
- 17-3 Si la coupe et le championnat régional se déroulent sur trois courses ou moins, la course du championnat sera intégrée aux résultats de la coupe régionale au même titre que les autres courses.
- 17-4 Un bonus **de 50 points** sera attribué aux concurrents ayant participé au championnat régional de 4X, y compris si ce dernier est pris en compte pour le classement de la coupe régionale.

La commission VTT, (*mise à jour du 13 Mars 2018*)

